

Un conseil solennel et studieux



Pour ce tout premier conseil de l'année, l'heure était au recueillement et au travail.

(Photo J. H.)

Pour ce tout premier conseil de l'année, Michel Gros a d'abord tenu à saluer ses administrés venus en nombre au rassemblement citoyen organisé samedi, place de la Loube. La quinzaine de points inscrits à l'ordre du jour ont ensuite tous été adoptés. On y trouvait la signature de conventions de partenariat et d'objectifs passées avec le club de rugby et l'Union sportive du Val d'Issole (football) qui foulent régulièrement la pelouse du stade. Également approu-

vées, les demandes d'aide financière à l'Etat - au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) - portant sur la seconde tranche du projet de reconstruction de l'hôtel de ville et sur la future création d'une salle multisports.

Afin de désengorger la Maison du temps libre, saturée, la salle Saint-Sébastien sera aménagée pour accueillir les lutteurs du comité d'animation roquier (CAR) et diverses activités périscolaires. Le coût global est estimé à

61970 €. Le conseil a aussi émis un avis favorable à la demande d'autorisation de la cave La Roquière, d'exploiter l'entreprise en « Installation classée pour la protection de l'environnement » (ICPE), indispensable selon la législation en vigueur. Enfin, la participation communale 2014 à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est de 35000 €. Ainsi, la municipalité a pris en charge le coût des bacs individuels acquis et mis en place depuis 2011. **J. H.**